

DIRECTIVES DE PARTAGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

À l'attention des Nu Skin Brand Affiliates (Europe et Afrique)

Le modèle commercial de Nu Skin se base sur la vente de particulier à particulier, en misant sur l'efficacité du bouche à oreille. Malgré l'évolution permanente de la technologie, les personnes continueront à partager leur enthousiasme à l'égard de Nu Skin. Et de son côté, Nu Skin continuera à encourager une participation active sur les réseaux sociaux. En tant que Brand Affiliate, vous représentez Nu Skin. Dans le cadre de vos publications sur les réseaux sociaux, il est impératif de rester cohérents avec les normes et règles commerciales relatives à l'image et à la marque de Nu Skin.



Afin de protéger et d'améliorer la réputation de Nu Skin lors de vos publications sur les réseaux sociaux, veuillez suivre ces directives de base ainsi que nos règles commerciales et administratives détaillées et les directives disponibles dans la section Réputation. Merci de ne publier et de n'interagir qu'avec les contenus respectant ces directives.

LES PRINCIPES CLÉS SONT LES MÊMES, PEU IMPORTE LA PLATEFORME

PARCE QUE CERTAINS POURRAIENT PENSER QUE LES MESSAGES SONT...	VEILLEZ TOUJOURS À...
« Trop beau pour être vrai »	RESTER RÉALISTE Soyez francs et n'en faites pas trop
« Pas assez d'informations »	ÉTAYER VOS AFFIRMATIONS Fournissez des informations spécifiques qui apaisent les inquiétudes
« Trop, trop vite »	ÊTRE PERTINENT Allez à la rencontre de votre public cible là où ils sont aujourd'hui

LES CHOSES À FAIRE ET À NE PAS FAIRE LORS DU PARTAGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



À FAIRE : partager des expériences personnelles positives, la science qui sous-tend les produits et des témoignages qui sont conformes aux allégations approuvées

À FAIRE : parler du plaisir que procure cette activité et du succès qui peut découler du développement des compétences, du travail acharné et de l'engagement

À FAIRE : parler du plan de rétribution des ventes concurrentiel et novateur de Nu Skin

À FAIRE : partager des photos et des vidéos sur votre expérience personnelle au sein de Nu Skin, conformément aux directives de Nu Skin

À FAIRE : orienter les clients vers votre site de vente personnel ou une plateforme de vente de la société*

À FAIRE : divulguer votre relation de Brand Affiliate avec Nu Skin (par ex. votre #NSbrandaffiliate) et indiquer que vos publications sont des publicités par ex. #pub, #publicité)

À NE PAS FAIRE : prétendre ou sous-entendre que nos produits soignent, guérissent ou préviennent toute maladie, ou que le produit vous a aidé à guérir votre propre maladie, même si c'est vrai

À NE PAS FAIRE : formuler des allégations de mode de vie ou de revenus qui excèdent un revenu supplémentaire modeste (250 € ou l'équivalent dans votre monnaie locale par mois), qui sont fausses ou trompeuses, ou basées sur une marge

À NE PAS FAIRE : offrir ou sous-entendre une garantie de succès ou de revenu, y compris lorsqu'il s'agit de suivre un système ou d'offrir des gains hypothétiques

À NE PAS FAIRE : faire des comparaisons par rapport à des concurrents, des produits ou des opportunités d'affaires spécifiques

À NE PAS FAIRE : affirmer ou sous-entendre que les success trip sponsorisés par la société ou autres promotions sont « gratuits » ou simples à obtenir

À NE PAS FAIRE : promouvoir les produits au moyen de concours, de tirages au sort, de loteries ou de jeux de hasard

*Veuillez consulter les [Restrictions locales](#).

ALLÉGATIONS D'OPPORTUNITÉ/ DE MODE DE VIE

APPROPRIÉES

J'ai pu gagner jusqu'à 250 € par mois pour m'aider à subvenir aux dépenses de mon foyer. Contactez-moi pour vendre nos formidables produits beauté et bien-être... sans frais de démarrage !

#nuskinbrandaffiliate #publicité #opportunité



J'ai réussi à gagner un peu d'argent en plus chaque mois pour m'aider à rembourser mon crédit sur ma maison ! Vous voulez en savoir plus ? Contactez-moi pour découvrir cette formidable opportunité de vente !

#nuskinbrandaffiliate #publicité #revenusupplémentaire #votreactivitécommevousvoulez #opportunité



INAPPROPRIÉES

Je n'aurais jamais pensé que cette activité de vente de dentifrice complètement folle me permettrait d'acheter la voiture de mes rêves...

CONTACTEZ-MOI pour savoir comment j'ai réussi à gagner des sommes incroyables sur les réseaux sociaux...\$\$\$\$. Sérieusement, vous avez TANT à gagner ! #largentdudentifrice nouvellevoiture



Cela pourrait être VOTRE VIE ! Vous cherchez à gagner un revenu de remplacement, récurrent ? Vous voulez rembourser vos dettes ? Assurer les traites sur votre maison et votre voiture ? Vous êtes prêt à mener votre vie comme vous l'avez toujours souhaité ? APPELEZ-MOI !

#gagnerdelargent #libertéfinancière #adieulessdettes #revenu résiduel #tempslibre



Lorsque vous cherchez à déterminer si une publication est appropriée, il est important de prendre en considération le texte, l'image et le contexte général. Evitez d'utiliser les mots et les termes surlignés qui sont particulièrement problématiques. D'un autre côté, nous vous encourageons à utiliser les mots et les concepts soulignés.

ALLÉGATIONS D'OPPORTUNITÉ/ DE MODE DE VIE

APPROPRIÉES

Faites-vous un peu d'argent en plus pour Noël ! Contactez-moi pour découvrir comment gagner 200 € supplémentaires !

#nuskinbrandaffiliate #publicité #opportunité
#beautéetbienêtre #jeprendslecontrôle
#revenusupplémentaire



INAPPROPRIÉES

Félicitations à Ashley ! Elle a lancé sa propre activité de vente de produits de beauté juste à temps pour les fêtes, a généré 1 200 € de revenus supplémentaires et a payé le Noël de TOUTE sa famille ! Découvrez sa promotion Lash + Brow Serum — des produits qui fonctionnent VRAIMENT !

#nuskinbrandaffiliate #opportunité #beautéetbienêtre



Lorsque vous cherchez à déterminer si une publication est appropriée, il est important de prendre en considération le texte, l'image et le contexte général. Evitez d'utiliser les mots et les termes surlignés qui sont particulièrement problématiques. D'un autre côté, nous vous encourageons à utiliser les mots et les concepts soulignés.

ALLÉGATIONS PORTANT SUR LES PRODUITS

APPROPRIÉES

J'ADORE vraiment mon Tegreen ! Contactez-moi pour en savoir plus !

#produitsexceptionnels #publicité



De tous les produits EXCEPTIONNELS, MON PRÉFÉRÉ est le dentifrice ! Regardez les résultats que j'ai OBTENUS ! Grâce à cette opportunité, j'ai le sourire tous les jours ! #blanchissant #sourireéclatant #activitéexceptionnelle #pub



BEFORE



AFTER

INAPPROPRIÉES



OMGGGG ! Il faut absolument que vous testiez ce dentifrice MAGIQUE ! J'ai vendu plus de 100 tubes ce mois \$\$\$, Commandez le vôtre à ma prochaine commande ! #dentifriceblanchissant #activitégratuite #résultatsimmédiats #argentAP24




Lorsque vous cherchez à déterminer si une publication est appropriée, il est important de prendre en considération le texte, l'image et le contexte général. Evitez d'utiliser les mots et les termes surlignés qui sont particulièrement problématiques. D'un autre côté, nous vous encourageons à utiliser les mots et les concepts soulignés.

SITES/MARCHÉS EN LIGNE

APPROPRIÉES





AP-24 Whitening Fluoride Toothpaste

COMPLIANCE BEAUTY STORE EXAMPLE

€ 13.35

Quantity:

[ADD TO CART](#)

[BUY IT NOW](#)

Whitening Fluoride Toothpaste







Now you can smile with confidence thanks to this great tasting Whitening Fluoride Toothpaste that brightens and whitens teeth while fighting plaque formation.

[SHARE](#) [TWEET](#) [PIN IT](#)









Home [Products](#) 🔍 🛒

Products

sort by: [Alphabetically, A-Z](#) 12 products

 Epoch Yin and Yang Mask € 42.22	 Epoch Glacial Marine Mud € 37.46	 Epoch Hand Cream € 23.02
 Epoch Baobab Body Butter € 44.74	 Epoch Sole Solution € 35.80	 Epoch IceDancer € 33.76

sort by: [Alphabetically, A-Z](#) 12 products

 Nutricentials Pumps Hyaluronic Acid + B5 € 54.65	 Nutricentials Pumps Ceramides + Postbiotics € 54.65	 Nutricentials Pumps Bakuchiol € 54.65	 Day Dream Protective Cream Creamy Day Moisturizer SPF 30 € 56.18
 HydraClean Creamy Cleansing Lotion € 28.57	 To Be Clear Pure Cleansing Gel € 30.08	 Here You Glow Exfoliating Toner € 31.43	 In Balance pH Balance Toner € 27.61

← Page 1 of 2 →

SUCCESS TRIPS

APPROPRIÉES

Je suis tellement heureux de tous les efforts que mon équipe et moi-même avons consacré à notre activité pour gagner des success trips dans des lieux paradisiaques ! C'est tellement agréable de célébrer avec mon équipe et de se faire de nouveaux amis ! <3 #amis #viedefun #àlavôtre #activitélibrementaccessible #NSbrandaffiliate #pub
Dans la zone EMEA, en moyenne, environ 0,2 % des Brand Affiliates actifs se sont qualifiés pour un voyage de promotion pendant l'année 2023.



Avec mon équipe, nous avons passé un séjour formidable dans le sud des Caraïbes ! J'ai l'opportunité de remporter des séjours, de travailler dur et de commencer à me qualifier pour le séjour à Sydney ! Rejoignez notre équipe ! #monactivité #NSbrandaffiliate #publicité
Dans la zone EMEA, en moyenne, environ 0,2 % des Brand Affiliates actifs se sont qualifiés pour un voyage de promotion pendant l'année 2023.



Vous devez indiquer la limitation de responsabilité approuvée par la société ci-dessous.

Dans la zone EMEA, en moyenne, environ 0,2 % des Brand Affiliates actifs se sont qualifiés pour un voyage de promotion pendant l'année 2023.

INAPPROPRIÉES

PARTEZ EN VACANCES AVEC MOI
GRATUITEMENT !

... cela fait trois mois que j'ai commencé cette formidable activité --- J'ai recruté une formidable équipe de filles qui en veulent, **j'ai quitté mon emploi**, permis à ma fille de m'accompagner lors d'un **voyage tous frais payés** en ISLANDE, et je vais bientôt partir aux BERMUDES ! Vous voulez en savoir plus sur mon activité ?! #contactezmoi #femmesd'affaire **#voyagesprofessionnelsgratuits** #nouvellevie



J'AI GAGNÉ UNE CROISIÈRE GRATUITE !! Avec mon époux, nous partons en voyage **GRATUITEMENT !** ;-) Je recherche trois personnes supplémentaires pour m'accompagner en voyage deux fois par an **#bâtirunempire** **#séjoursgratuits** **#argent** **#vieprivilegiée**



Évitez d'utiliser les mots et les termes **surlignés** qui sont particulièrement problématiques. D'un autre côté, nous vous encourageons à utiliser les mots et les concepts **soulignés**.

Annexe au PARTAGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



NU SKIN®
DISCOVER THE BEST YOU®

FAQ

Q : Pourquoi ne suis-je autorisé qu'à partager des résultats moyens sur les produits et l'opportunité ?

R : Parce que d'autres personnes peuvent décider d'acheter des produits ou de rejoindre l'entreprise sur la base des expériences que vous partagez avec elles, ET il est important de s'assurer que vous présentez aux clients potentiels des informations exactes et que leurs attentes sont réalistes. Si de nombreux Brand Affiliates et clients ont obtenu des résultats extraordinaires, ce n'est pas le cas de beaucoup. De ce fait, toutes les déclarations doivent être cohérentes avec les bienfaits approuvés des produits et les chiffres de rémunération moyens. Ce n'est pas parce que quelque chose est vrai que vous pouvez le dire.

Q : Dois-je insérer une limitation de responsabilité lorsque je parle de potentiel en termes de revenus/mode de vie ?

R : Oui. Veuillez consulter les Directives relatives aux témoignages sur les activités pour trouver les limitations de responsabilité requises et savoir quand les utiliser.

Q : Dois-je insérer une limitation de responsabilité lorsque je parle des success trips ?

R : Les promotions que vous recevez de Nu Skin (y compris les séjours) étant considérées comme une rémunération, il est important de fournir le bon contexte afin d'éviter toute confusion quant au nombre de Brand Affiliates qui les ont réellement gagnées. Lorsque vous parlez de la qualification pour les success trips, vous devez utiliser la limitation de responsabilité suivante : « *Dans la zone EMEA, en moyenne, environ 0,2 % des Brand Affiliates actifs se sont qualifiés pour un voyage de promotion pendant l'année 2023.* ».

Q : Pourquoi dois-je divulguer que je suis Brand Affiliate et que mes publications sont des publicités ?

R : Sur de nombreux marchés, les exigences en matière de publicité imposent une divulgation chaque fois qu'une entreprise offre une forme de rémunération. La divulgation doit être claire, parfaitement visible et affichée immédiatement à côté du message, et non dans une section générale « À propos », noyée dans d'autres contenus/textes, ou dans un lien hypertexte. Pour les publications individuelles sur les réseaux sociaux, vous pouvez par exemple utiliser des hashtags pour divulguer votre relation avec Nu Skin (par exemple, #NSBrandAffiliate) et le fait que la publication est une publicité (par exemple, #pub, #publicité). Veuillez en outre à vérifier et à respecter toutes les exigences légales locales sur votre marché de résidence, ainsi que les conditions d'utilisation de toute plateforme que vous utilisez.

Q : Comment fonctionne la politique de retour dans le cadre de la vente sur les réseaux sociaux ?

R : Tous les Brand Affiliates qui choisissent d'utiliser les plateformes de réseaux sociaux doivent en informer les clients et adhérer à la politique de remboursement et d'échange de produits de Nu Skin pour les clients au détail. La Société se réserve le droit de rembourser les clients au détail, à sa seule discrétion, si elle détermine que ses politiques de remboursement/d'échange n'ont pas été respectées, et les déductions de commissions de bonus seront retenues auprès du Brand Affiliate revendeur.

Q : Pourquoi ne puis-je pas vendre sur des marchés en ligne (Facebook Marketplace, eBay, Amazon, Etsy, etc.) ?

R : La Société considère l'utilisation des réseaux sociaux comme une extension de la relation de vente directe. Les produits promus dans les magasins de briques et de mortier et les sites de marché en ligne représentent tout le contraire et n'encouragent pas l'interaction avec le client.

Q : Suis-je autorisé à afficher les noms de produits sur les plateformes de réseaux sociaux et les sites de vente ?

R : Les marques de commerce, noms de produits et images de la Société peuvent être utilisés dans les publications individuelles. Les marques de commerce, noms de produits ou logos de la Société ne peuvent pas être utilisés pour nommer ou identifier la plateforme de réseaux sociaux ou le site de vente d'un Brand Affiliate.

Q : Puis-je partager publiquement les prix des produits, les réductions et les promotions ?

R : Si vous pouvez inclure les prix des produits sur votre site de vente, vous ne pouvez pas indiquer ou faire la promotion de prix ou de réductions spécifiques sur les réseaux sociaux. Cependant, vous pouvez mettre en avant les promotions sur vos pages de réseaux sociaux (par exemple, « Promotion exceptionnelle pour les fêtes - consultez mon site de vente pour en savoir plus »).

Q : J'ai connu une grande réussite financière grâce à mon activité Nu Skin. Puis-je partager ma vie sur les réseaux sociaux ?

R : Nous encourageons les Brand Affiliates à utiliser les réseaux sociaux pour faire des publications authentiques sur tous les aspects de leur vie. Lorsqu'ils partagent leur vie, les Brand Affiliates ne peuvent pas déclarer ou laisser entendre que Nu Skin leur a permis d'atteindre une certaine aisance financière. En tant qu'entrepreneurs indépendants, les Brand Affiliates sont généralement libres de publier sur leurs événements et expériences de vie importants, sous réserve que les Brand Affiliates n'établissent pas de lien, implicite ou explicite, avec l'activité Nu Skin.

Q : Puis-je parler de duplication et montrer comment cela fonctionne ?

R : La « duplication » est le concept consistant à enseigner, encadrer et encourager les autres à connaître la réussite en utilisant les mêmes principes que ceux qui ont contribué à votre propre succès. L'enseignement et le suivi de ces principes peut être une partie fondamentale de votre activité et est encouragé. Cependant, vous ne pouvez pas utiliser le terme « duplication » pour parler de systèmes garantis, de délais spécifiques ou pour mettre l'accent sur le recrutement plutôt que sur la vente de produits et les bonnes pratiques commerciales.

Q : Quelles informations dois-je inclure sur mon site de vente ?

R : Afin de faciliter la vente de produits aux clients, vous pouvez inclure des informations sur les produits, telles que leur description, leurs bienfaits et les ingrédients qu'ils contiennent. Vous ne pouvez publier aucun contenu promotionnel, de formation ou de recrutement sur les sites de vente. En outre, tous les sites de vente doivent inclure la limitation de responsabilité suivante : « Site Web produit par un Brand Affiliate indépendant - Ce site Web n'est pas produit ou approuvé par Nu Skin Enterprises Inc. ou ses sociétés affiliées »*.

Q : Puis-je utiliser des services tels que PayPal, Square et Venmo ?

R : Oui, les Brand Affiliates peuvent utiliser des plateformes de paiement pour accepter les cartes de crédit et autoriser/traiter les paiements à leur discrétion, sous réserve de la prise en charge de tout risque ou responsabilité découlant du respect des normes de l'industrie des cartes de paiement (« PCI »), y compris toutes les lois applicables en matière de données, de confidentialité et de sécurité*.

Q : J'ai des amis dans le monde entier, puis-je vendre des produits à des amis sur d'autres marchés ?

R : Les Brand Affiliates ne peuvent vendre que des produits achetés sur leur marché de résidence. Les clients en ligne sont uniquement autorisés à acheter et recevoir des produits provenant du marché dans lequel ils résident. Les Brand Affiliates peuvent vendre des produits à des clients résidant dans d'autres marchés uniquement par le biais des outils et plateformes produits par la Société, sous réserve qu'aucune restriction locale en vigueur dans le marché du client ne vous en empêche.

Q : Les publicités payantes sont-elles autorisées ?

R : Les publicités payantes doivent uniquement être destinées aux personnes qui aiment votre page ou interagissent avec vous, par exemple les publications boostées sur Facebook destinées à vos abonnés. Les Brand Affiliates ne peuvent utiliser aucune autre forme de publicité payante, de référencement ou autres moyens payants pour cibler des catégories démographiques spécifiques ou pour agréger/attirer du trafic vers une plateforme de réseaux sociaux ou un site de vente (par exemple, des bannières/fenêtres publicitaires, publications d'influenceurs payés, publicités AdWords et coût par mille).

Q : L'optimisation des moteurs de recherche (SEO) est-il autorisé ?

R : Les fonctions de SEO sous quelque forme que ce soit sont interdites et ne peuvent être utilisées. Les mots-clés utilisés dans le titre de la page, les méta-descriptions, les balises ALT et/ou les mots-clés utilisés dans le contenu du corps de la page qui seraient autrement utilisés pour attirer directement les clients sont interdits.

Q : Puis-je utiliser des messageries automatisées et des chatbots ?

R : Les messageries automatisées et les chatbots sont autorisés, mais sont uniquement limités aux personnes qui suivent/aiment votre page ou qui interagissent activement avec vous sur votre page (par ex. qui aiment une publication ou la commentent).

Q : Puis-je recruter en ligne ?

R : Il est interdit de recruter activement sur les forums publics, tels que les groupes de discussion, les forums de discussion, les blogs, les sections de commentaires et les sites Web de recrutement. Toutefois, vous pouvez recruter activement sur des plateformes de réseaux sociaux personnels ainsi que sur des forums privés, tels que des groupes fermés, lorsque ce recrutement n'enfreint pas les règles administratives/de modération ou les conditions de ce groupe ou de ce site.

Q : Comment Nu Skin veille-t-elle à ce que les vendeurs sur les réseaux sociaux soient sur un pied d'égalité ?

R : Les sites de vente, y compris les entités commerciales, les vitrines électroniques, les « boutiques » et toute autre entité similaire, sont limités à une taille inférieure à 10 employés et à un revenu total inférieur à 50 000 USD par mois provenant de sources autres que Nu Skin.

Q : Pourquoi ne puis-je pas organiser de tirages au sort ou de concours pour faire participer mes abonnés ?

R : Les jeux de hasard font l'objet d'une réglementation stricte de la part des États et des gouvernements fédéraux et de nombreuses plateformes de réseaux sociaux disposent également de politiques très détaillées à cet égard. En conséquence, les concours, tirages au sort, etc. sont strictement interdits. La Société n'autorisera que les articles de recommandations (par ex. quelqu'un vous recommande et vous lui offrez un tube de dentifrice)

La société peut, à sa seule discrétion, interdire l'utilisation de toute plateforme de partage de réseaux sociaux ne respectant pas les paramètres de ces Directives de partage sur les réseaux sociaux et le droit en vigueur.

*Veuillez consulter les [Restrictions locales](#).

RESTRICTIONS LOCALES

Autriche : Conformément à la législation autrichienne relative aux individus se rendant sur des pages de réseaux sociaux dans le cadre d'activités promotionnelles, la revente de compléments alimentaires est interdite. Les compléments alimentaires achetés auprès de l'entité Nu Skin Local sont exclusivement destinés à un usage personnel.

France : Conformément à la législation française sur les VDI (Vendeurs à Domicile Indépendants), les Brand Affiliates ayant le statut de VDI n'ont pas le droit de conclure de ventes à distance. Cependant, les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour promouvoir les produits. En outre, les mandataires VDI ne sont pas autorisés à acheter et à revendre les produits de la société.

Italie : Conformément à la législation italienne sur les activités de vente directe, les Brand Affiliates peuvent uniquement recueillir les bons de commande et les transmettre à la société. Par conséquent, les activités de revente ne sont pas autorisées, quelle que soit la plateforme. Cette restriction s'applique à chaque Brand Affiliate, indépendant de son marché de résidence.

RÈGLES APPLICABLES AUX PLATEFORMES DE RÉSEAUX SOCIAUX

TikTok :

Les Brand Affiliates ne doivent pas faire la promotion de l'opportunité d'affaires via la plateforme TikTok, y compris, mais sans s'y limiter, la publication de contenus sur les événements, les voyages de promotion ou les promotions des Brand Affiliates associés à Nu Skin. Les Brand Affiliates peuvent uniquement utiliser TikTok pour promouvoir les produits de la société, sous réserve que le contenu ne constitue pas une enfreinte aux Règles commerciales et administratives et aux directives de Nu Skin. Veuillez consulter les Directives de la communauté de TikTok pour en savoir plus.

WhatsApp pour les entreprises :

Les politiques relatives à l'application WhatsApp Business et à la WhatsApp Business Solution interdisent aux entreprises de promouvoir des produits ou services associés au marketing de réseau. Conformément à cette politique, tout Brand Affiliate utilisant l'application WhatsApp Business indépendant ou des outils ne peuvent pas promouvoir les produits ou l'opportunité d'affaires Nu Skin en utilisant la plateforme professionnelle.

Pinterest :

Les Règles publicitaires de Pinterest interdisent aux utilisateurs de publier certains types de publicités, notamment des publicités liées à des modèles de marketing de réseau. Ces règles interdisent également de publier/partager tout contenu lié à la perte de poids, y compris des publicités. Par conséquent, les Brand Affiliates ne peuvent en aucun cas utiliser les publicités sur Pinterest pour promouvoir l'opportunité d'affaires, les produits ou les programmes de perte de poids de Nu Skin – même des publicités destinées uniquement aux personnes avec lesquelles vous entretenez une relation commerciale. Toutefois, les Brand Affiliates peuvent continuer à utiliser des épingles pour partager des informations sur les produits et l'opportunité d'affaires, conformément aux Règles commerciales et administratives et aux Directives de Nu Skin. Veuillez consulter les directives relatives aux partenariats rémunérés de Pinterest pour en savoir plus.

Facebook/Instagram (Meta) :

Les standards publicitaires de Meta (Résultats irréalistes) stipulent que les publicités ne doivent pas promettre ou suggérer des résultats irréalistes en matière de santé, de perte de poids ou d'opportunités économiques.

« Pratiques commerciales trompeuses. Les publicités faisant la promotion d'opportunités de revenus doivent décrire entièrement le produit ou modèle commercial associé, et ne doivent pas promouvoir des modèles commerciaux offrant une rémunération rapide sans véritable investissement, notamment des opportunités de marketing multiniveau ».



NU SKIN®
DISCOVER THE BEST YOU®